

DÉCLARATION FO ÉNERGIE ET MINES

Déclaration de la délégation FO au CCE EDF SA du 20 avril 2017 « bilan social 2016 »

FO rappelle que si le bilan social d'EDF SA répond à une obligation légale, il est fondamental qu'il tienne également compte des remarques et attentes des organisations syndicales en termes de reporting. Car c'est seulement ainsi qu'on pourra faire du très gros travail réalisé par les équipes RH autour du bilan social — elles méritent un coup de chapeau — non pas seulement une compilation de chiffres façon rétroviseur, mais un outil permettant d'orienter l'activité.

Bien que certaines données n'aient pas pu être communiquées, car relatives à des effectifs trop réduits ne permettant pas le respect d'une certaine confidentialité, FO se réjouit de retrouver enfin dans ce bilan social des données permettant plus de transparence, par exemples celles relatives aux cadres dirigeants ou cadres supérieurs.

Mais les faits marquants portent cette année sur la baisse des effectifs et de la rémunération fortement combattue par FO.

Pour FO, il est évident que le succès d'EDF repose en grande partie sur la qualité des hommes et des femmes.

FO est bien entendu favorable à l'augmentation de la performance dans la durée pour l'entreprise, ses clients et ses salariés. Mais pour FO cette performance ne peut se faire qu'AVEC les agents, en leur accordant des contreparties réelles (autonomie, délégation, formation, rémunération...). Faire CONTRE les agents, c'est l'assurance d'aller dans le mur à moyen terme.

La Direction tente de justifier la baisse des recrutements par ceux qui ont été réalisés ces dernières années. C'est aller un peu vite en besogne, en « oubliant » que les recrutements réalisés sur la période récente visaient seulement à compenser les baisses d'effectifs des années antérieures et les départs en inactivité.

De plus, FO souligne les risques que font peser les coupes claires dans les effectifs à la fois sur la GPEC, la qualité du travail et les RPS.

Pour illustrer ce point, les départs très importants sur les tranches d'âge 46/55 ans (17 000 départs) et 56/60 ans (5950 départs), non compensés en volume comme en expérience par de nouveaux recrutements, nous font craindre des « trous dans la raquette ». Et comment relever les défis qui nous attendent avec un effectif amputé des agents les plus expérimentés ?

Le manque de vision de la Direction sur les conséquences de la mise en place du CFC n'est pas fait pour nous rassurer.

D'autres points mis en évidence dans le bilan social nous interpellent fortement :

■ FO note que l'effectif des cadres supérieurs diminue moins en proportion que l'effectif tout court. Ce point illustre parfaitement le sentiment des équipes sur le terrain, qui comptent toujours plus de barreaux, et de moins en moins de rameurs.

■ Autres éléments inquiétants : le nombre de licenciements qui s'envole, +100 % – un doublement – entre 2014 et 2015. Pour FO, il est nécessaire d'approfondir pour comprendre cette très forte augmentation.

■ Côté rémunération, nous constatons à la fois la baisse du nombre de salariés promus, qui baisse sur toutes les plages... sauf la plage A! ... et le % d'augmentation, plus important pour les plages A que pour les autres. Si nous ne doutons pas de la forte implication des collègues en plage A, les collègues des autres plages nous paraissent tout aussi indispensables à l'activité d'EDF SA.

Pour FO, tous ces éléments seraient de nature à expliquer l'augmentation, qui sans cela pourrait sembler paradoxale, du nombre d'heures d'absence dans un effectif pourtant en baisse. Encore faut-il souligner que le nombre d'accidents déclarés pourrait parfois être sous-évalué sous la pression du management, pris en tenaille entre la volonté de bien faire et les injonctions venues de Paris.

Avant de conclure, la délégation FO demande des moyens supplémentaires pour pouvoir poursuivre le travail d'approfondissement nécessaire à l'analyse et le décryptage de toutes ces données.

En conclusion, nous formulerons un avis négatif au regard de l'évolution des effectifs et bien évidemment celui des rémunérations rappelant s'il cela est nécessaire que nous portons toujours les revendications de réouverture des négociations sur le Salaire National de Base et sur les Avancements aux choix.